



Devenez membre du Conseil des seniors de Metz!

Dans le cadre de sa politique municipale de promotion de la place des seniors dans la cité et de participation citoyenne, la Ville de Metz reconduit la mise en place d'un Conseil des seniors.

Cette instance est destinée à permettre aux seniors messins d'apporter leur compétence, leur expérience et leur disponibilité, pour contribuer aux côtés de la ville de Metz, au mieux vivre ensemble dans la cité. C'est un lieu de réflexion, de production, un organe consultatif et de concertation qui participe au développement du lien social et intergénérationnel et qui accompagne la démarche «Villes Amies des Aînés».

La Ville de Metz souhaite un Conseil des seniors où chacun pourra s'engager dans un esprit citoyen et constructif.

Vous souhaitez faire partie du Conseil des seniors? Les critères sont:

- avoir au moins 65 ans;
- habiter Metz;
- être libéré de toute obligation professionnelle.

Vous pouvez candidater en remplissant le formulaire au verso, en le déposant dans votre mairie de quartier, en l'envoyant au CCAS «Conseil des seniors» 24 rue du Wad-Billy - 57000 Metz ou par mail à villeinclusive@mairie-metz.fr avant lundi 17 août.

**CONSEIL DES SENIORS DE LA VILLE DE METZ****Formulaire de candidature**

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance:.....

Adresse:.....

.....

Quartier:.....

Téléphone:.....

Mail:.....

Ancienne profession:.....

Centres d'intérêt:.....

Quelles sont vos motivations pour rejoindre le Conseil des Seniors ?

.....

.....

.....

Fait à:.....

Le:.....

Signature: